

Le 7 juin 2021

Avis : Compartiment « La Française Rendement Global 2025 » de la SICAV de droit français « La Française »

Nous vous informons que la société de gestion La Française Asset Management a décidé d'apporter des modifications au compartiment « **La Française Rendement Global 2025** » de la SICAV « La Française » concernant :

- Les opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, les garanties s'y rapportant ainsi que la rémunération générée par ces opérations ;
- La maturité des titres.

- **Modifications concernant les opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres**

Les opérations de cessions temporaires de titres (prêts de titres, mises en pension) pourront désormais être réalisées jusqu'à 60% maximum de l'actif net du compartiment en lieu et place de 50% maximum actuellement.

Dans le cadre de ces opérations, l'OPC pourra désormais recevoir/verser des garanties financières sous la forme de transfert de pleine propriété de titres et/ou d'espèces en lieu et place d'espèces uniquement.

Par ailleurs, il est précisé que l'ensemble des coûts opérationnels directs et indirects générés par ces opérations est supporté par la société de gestion, toutefois la quote-part de ces coûts ne pourra pas excéder 40% des revenus générés par ces mêmes opérations.

Enfin, la rédaction de ces rubriques a été revue pour plus de clarté.

- **La maturité des titres**

Le compartiment aura désormais la possibilité d'investir dans des titres dont la maturité peut aller au-delà d'un an au plus par rapport à la date d'échéance du compartiment. Cependant la maturité moyenne du portefeuille n'excédera pas la date d'échéance du compartiment. Ainsi, il sera précisé ceci la documentation réglementaire :

« La stratégie d'investissement consiste à gérer de manière discrétionnaire un portefeuille d'obligations émises par des entités privées ou publiques. Le fonds pourra investir dans des titres dont la maturité peut aller jusqu'au 31 décembre 2026, soit un an au plus par rapport à l'échéance du fonds. Cependant, la maturité moyenne du portefeuille n'excédera pas le 31 décembre 2025. »

Cette modification ne nécessite pas d'agrément de la part de l'Autorité des marchés financiers et entrera en vigueur à compter du 10 juin 2021. La documentation réglementaire sera modifiée en conséquence.

Les autres caractéristiques du compartiment demeurent inchangées.

Nous attirons votre attention sur la nécessité et l'importance de prendre connaissance du document d'information clé pour l'investisseur du compartiment « La Française Rendement Global 2025 » disponible sur le site www.fundinfo.com ou auprès de : LA FRANÇAISE ASSET MANAGEMENT – Département Marketing -128 boulevard Raspail – 75006 PARIS –ou e-mail : contact-valeursmobilières@la-française.com et en Belgique auprès de CACEIS Belgium SA Limited Company, 86 C B320 Avenue du Port, B-1000 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour la SICAV.

Les DIC1 et le prospectus du SICAV sont disponibles gratuitement en français et néerlandais, les rapports annuels et les rapports semestriels sont quant à eux disponibles en anglais sur le site : www.fundinfo.com ou auprès de : LA FRANÇAISE ASSET MANAGEMENT – Département Marketing - 128 boulevard Raspail – 75006 PARIS –ou e-mail : contact-valeursmobilières@la-française.com et en Belgique auprès de CACEIS Belgium SA Limited Company, 86 C B320 Avenue du Port, B-1000 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour la SICAV.

Le prix des actions de la SICAV est publié en Belgique sur www.fundinfo.com et peut être obtenu sur demande écrite auprès de BNP Paribas Securities Services S.C.A., 9 rue du Débarcadère, 93500 PANTIN et en Belgique auprès de CACEIS Belgium SA Limited Company, 86 C B320 Avenue du Port, B-1000 Bruxelles.

Les documents d'informations clés pour l'investisseur doivent être lus avant de prendre la décision d'investir.